

Procédures de demande de Visa par pays
2016-2017

Etudier Hors Europe

Table des matières

Argentine	2
Informations générales	2
Formalités : Permiso de Ingreso	2
Pièces à fournir	2
Mexique	3
Informations générales	3
Formalités : Visa étudiant	3
Pièces à fournir	3
Brésil	4
Informations générales	4
Formalités : Visa VITEM IV	4
Pièces à fournir	4
Canada (Québec)	5
Informations générales	5
Le permis d'études	5
Formalités	5
Pièces à fournir	6
Le CAQ	6
Formalités	6
Pièces à fournir	6
Japon	7
Informations générales	7
Formalités : Visa études et COE	7
Pièces à fournir	7
Taiwan	8
Informations générales	8
Formalités : Visa résident	8
Pièces à fournir	8

Argentine

Informations générales

TYPE DE MOBILITE : séjour d'études d'une durée de plus de 3 mois

VISA REQUIS : Permiso de Ingreso

SITE WEB: <http://www.efran.mrecic.gov.ar/fr/content/etudiant-avec-visa>

FRAIS : Le coût du visa s'élève à 40 € (en liquide).

SERVICES CONSULAIRES EN FRANCE :

Section consulaire de l'Ambassade d'Argentine

6 rue Cimarosa

75116 Paris

Formalités : Permiso de Ingreso

L'octroi du visa est soumis à une autorisation délivrée par les autorités argentines des migrations suite à la demande de l'établissement argentin d'accueil.

Ce Permiso de ingreso est ensuite transmis par les autorités des migrations à l'étudiant ainsi qu'à la section consulaire de l'ambassade de la République Argentine, habilitée à délivrer le visa en question.

L'étudiant doit prendre rendez-vous auprès de l'ambassade d'Argentine de préférence par mail (secon_efran@mrecic.gov.ar) ou bien par téléphone au 01 44 34 22 07 / 22 00). Prévoir environ 15 jours d'attente.

Le jour du rendez-vous la présence du demandeur du visa est obligatoire ainsi que la présentation de tous les documents originaux et du passeport. La section consulaire doit garder votre passeport afin d'apposer le visa.

Le retrait du passeport se fait environ 48-72 heures ouvrables après le rendez-vous. Si vous ne pouvez pas venir le retirer personnellement, prévoyez une enveloppe Chrono-post pour le retour. Quelqu'un d'autre peut également venir retirer votre passeport à condition de présenter le reçu correspondant.

Pièces à fournir

- « **Permiso de ingreso** » reçu des autorités argentines (enveloppe kraft cachetée)
- **Passeport** en cours de validité
- Une **photo d'identité**
- Pour les étudiantes de + de 16 ans, un **extrait de casier judiciaire des cinq dernières années datant de moins de trois mois** (si casier français –www.cjn.justice.gouv.fr- apostillé par la Cour d'Appel de Rennes ([Apostille](#)) - Tél 02 23 20 43 00; si casier étranger, nous consulter)
- **Justificatif de ressources suffisantes** pour couvrir les frais de séjour
- Eventuellement, **diplôme d'espagnol** ou **attestation** de connaissances d'espagnol.

Mexique

Informations générales

TYPE DE MOBILITE : Etudes d'une durée de plus de 6 mois (180 jours)

VISA REQUIS : Visa étudiant

SITE WEB: <http://embamex.sre.gob.mx/francia/index.php/fr/visas/193>

FRAIS : Montant affiché au service des visas

SERVICES CONSULAIRES EN FRANCE :

Section consulaire de l'Ambassade du Mexique

4 rue Notre Dame des Victoires

75002 Paris

Formalités : Visa étudiant

L'étudiant doit se rendre impérativement à la Section Consulaire de l'Ambassade du Mexique, pour déposer le dossier.

Le retrait du visa se fera dans un délai de deux jours ouvrables (à partir de la date où toutes les conditions seront remplies) à la Section Consulaire. Si le demandeur de visa réside en dehors de la Région Parisienne, il peut joindre au dossier un Chronopost afin de pouvoir recevoir le passeport visé.

La validité du visa commencera le jour où il est délivré. Le dépôt d'un dossier de demande de visa n'entraîne en aucun cas l'obligation de la part de l'Ambassade du Mexique de délivrer un visa. L'Ambassade se réserve le droit de ne pas délivrer de visa

Attention: Notez que l'envoi par la Poste est utilisé par le Service de Visas UNIQUEMENT pour retourner les passeports visés. Aucun dossier reçu par courrier ne pourra être examiné.

La Section consulaire précise qu'elle n'est en aucun cas responsable d'éventuel retard de la Poste.

Pièces à fournir

- Le **passeport original** en cours de validité pendant la totalité du séjour au Mexique.
- Des **photocopies des pages du passeport**, sur lesquelles figurent la photo, les données relatives au titulaire, la durée de validité.
- **L'original et la photocopie de l'attestation de l'université** ou école **mexicaine** (elle ne peut en aucun cas être envoyée par e-mail ou par fax), indiquant : Nom et prénom complet de l'étudiant; le niveau et le nom du domaine de spécialité choisi; la durée des études (préciser dates); coût de l'inscription ou dans le cas d'un échange universitaire, **l'original et la photocopie de l'attestation de l'université française** ; coordonnées de l'institution enseignante
- **Justificatif de ressources suffisantes**, par exemple une bourse ou des originaux et copies de revenus des parents de l'étudiant moins de 25 ans (trois dernières fiches de paie (environ 450 euros) ou trois derniers relevés mensuels de compte bancaire (environ 19,750 euros) copie de livret de famille et lettre de prise en charge. Pour les étudiants que par sa nationalité ont besoin d'un visa de moins de 180 jours : une bourse ou des originaux et copies de revenus de parents de l'étudiant moins de 25 ans, (trois dernières fiches de paie (environ 450 euros) ou trois derniers relevés mensuels de compte bancaire (environ 600 euros) copie de livret de famille et lettre de prise en charge.
- Une **photo d'identité** en **couleur** sans lunettes, sur fond blanc et de face; dimensions : minimum 32.0 mm x 26 mm et maximum 39.0 mm x 31.0 mm
- Un **formulaire de demande de visa**, dûment **rempli et signé**.
- Les frais de visa – affichés au Service des Visas.

Le retrait du visa se fera dans un délai de **deux jours ouvrables** (à partir de la date où toutes les conditions seront remplies) à la Section Consulaire. Si le demandeur de visa réside en dehors de la Région Parisienne, il peut joindre au dossier un **Chronopost** afin de pouvoir recevoir le passeport visé.

A savoir : Les boursiers du Gouvernement du Mexique n'ont pas besoin de justificatif de situation financière. Le visa est délivré sur autorisation du Ministère des Affaires Etrangères mexicain.

La Section consulaire précise qu'elle n'est en aucun cas responsable d'éventuel retard de la Poste.

Attention: Notez que l'envoi par la Poste est utilisé par le Service de Visas UNIQUEMENT pour retourner les passeports visés. **Aucun dossier reçu par courrier ne pourra être examiné.**

La **validité du visa commencera le jour où il est délivré**. Le dépôt d'un dossier de demande de visa n'entraîne en aucun cas l'obligation de la part de l'Ambassade du Mexique de délivrer un visa. L'Ambassade se réserve le droit de ne pas délivrer de visa.

Brésil

Informations générales

TYPE DE MOBILITE : Etudes

VISA REQUIS : Visa VITEM IV

SITE WEB: <http://cgparis.itamaraty.gov.br/fr/vitem4.xml>

FRAIS : 140€

SERVICES CONSULAIRES EN FRANCE :

Consulat général du Brésil

65, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

Formalités : Visa VITEM IV

Vérifiez les documents à fournir pour la demande visa VITEM IV

Remplissez le formulaire de demande de visa: vous obtiendrez ainsi un numéro de récépissé (protocolo), lequel devra être imprimé et présenté au Consulat général lors du dépôt de votre dossier conjointement avec les documents requis.

Effectuez le paiement des frais de visa

Prenez un RDV pour déposer votre demande

Suivez le traitement de votre demande en ligne

Récupérez votre passeport avec le visa brésilien: il vous sera remis personnellement, moyennant la présentation d'un document d'identité et du reçu qui vous aura été donné lors du dépôt de votre demande, à la date indiquée sur ce même reçu.

Pièces à fournir

- **Passeport** ayant obligatoirement **deux pages vierges** au minimum et une **validité d'au moins six mois à compter de l'entrée au Brésil** (le passeport biométrique ou de lecture optique n'est pas exigé)
- Document portant les noms complets des parents
- Le [formulaire de demande de visa](#)* + **Frais de visa : 140€**
- **Deux photos récentes**, format **identité** (3,5 cm x 4,5 cm), de face et sur fond clair
- **Un extrait de casier judiciaire récent**: le visa ne sera pas accordé si l'extrait est présenté plus de 3 mois après sa délivrance

- **L'original** de la **lettre d'acceptation de l'étudiant par une université brésilienne** OU original du justificatif d'inscription dans une université brésilienne reconnue par le Ministère de l'Education (MEC), la **durée du cours devant y être indiquée**.
- *Etudiant de 3ème année de thèse: lettre du directeur de thèse indiquant le sujet traité, la progression des recherches et la date probable de la soutenance*
- Etudiant-boursier: **attestation de bourse** où doivent figurer le montant mensuel à percevoir (1000 USD au minimum) ainsi que la **durée** de la bourse
- Etudiant non boursier: **attestation de capacité financière** pour effectuer le transfert mensuel d'une **somme égale ou supérieure à US \$ 1000.00** au compte de l'étudiant au Brésil, pendant la durée de son séjour ([Modèle d'Attestation](#)). Si les parents sont responsables du maintien de l'étudiant, ils doivent présenter: une **attestation bancaire** de leurs moyens financiers et de leur **engagement à virer mensuellement la somme requise**, une **copie de l'avis d'imposition** respectif, justificatif d'une **assurance médicale et de rapatriement valide** pour tout le territoire brésilien et pour la **durée du séjour** au Brésil.
- **Justificatif d'une assurance médicale** et de rapatriement valide pour tout le territoire brésilien et pour la durée du séjour au Brésil
- Acte de naissance ou livret de famille ou pour les étrangers ayant résidé antérieurement au Brésil, "Registro Nacional de Estrangeiros" (RNE).
- Pour les étudiants en post-graduation : il est exigé, en sus, une **attestation d'immatriculation à l'Université**

Canada (Québec)

Informations générales

TYPE DE MOBILITE : Etudes d'une durée de plus de 6 mois

VISA REQUIS : Permis d'études et CAQ – Certificat d'Acceptation du Québec

SITE WEB: <http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/etudier-comment.asp>

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/obtenir-autorisations/index.html>

FRAIS : 105€ pour le permis d'études et 109\$CA

SERVICES CONSULAIRES EN FRANCE :

Le permis d'études

Formalités

Deux possibilités: demande en ligne ou version papier

- En ligne: <http://www.cic.gc.ca/francais/services-e/moncic.asp>
- Version papier:

1. Obtenir la trousse de demande
2. Payez les frais de traitement
3. Présentez la demande

Vous pouvez présenter votre demande au centre de réception des demandes de visa (CRDV) recommandé et obtenir un service dans la langue locale; profiter des heures d'ouverture prolongées; suivre votre demande en ligne; avoir la garantie que votre demande est complète et qu'elle sera transmise au bureau des visas concerné.

Si vous devez soumettre votre demande en personne, rendez-vous au CRDV le plus près :

Centre de réception des demandes de visa canadien

VF Services (UK) Limited

82 Rue d'Hauteville,

75010 Paris

Pièces à fournir

- Une photocopie des pages d'identification du passeport (mentionnant nom, prénom, date et lieu de naissance, date et lieu d'émission, date d'expiration) pour chaque personne incluse dans la demande IMPORTANT : Si vous êtes ressortissant d'un pays exempté de visa, joignez seulement la photocopie et non l'original de votre passeport.
- Une photocopie de votre carte de séjour ou permis de résidence si vous résidez dans un pays dont vous n'avez pas la nationalité
- Le formulaire « Informations sur la famille » IMM 5707 dûment rempli et signé
- Résidents de l'Algérie uniquement : tous vos relevés de notes relatifs au dernier diplôme obtenu
- Si votre lettre d'admission spécifie qu'un stage est requis dans le cadre de votre programme d'études au Canada, veuillez souligner ou surligner cette mention. Un permis de travail sera émis en même temps que le permis d'études et sans frais supplémentaires.
- Si vous avez répondu "oui" à n'importe laquelle des questions sur vos antécédents sur le formulaire de demande, vous devez remplir et signer le formulaire de l'annexe 1 (Demande de visa résident temporaire – IMM 5257B) et le joindre à votre demande.
- Preuve de fonds : Pour connaître les coûts des études au Québec et les frais liés au séjour d'études pour les étudiants étrangers, consulter le site Immigration-Québec.
- Copie de la preuve de fonds soumise à l'appui de votre demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ).

Le CAQ

Formalités

Deux possibilités: demande en ligne ou version papier

En ligne: <https://www.form.services.micc.gouv.qc.ca/dcae/faces/faces/pages/identite1.jspx?lang=fr>

Version papier: <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/form/dca-etudes-dynamique.pdf>

Pièces à fournir

- Une photo d'identité récente, format passeport (35 mm X 45 mm);
- Le paiement des frais d'examen de la demande;
- Une photocopie lisible des pages d'identité de votre passeport où figurent les renseignements personnels, la photo et la durée de validité du passeport;
- La lettre d'admission du registrariat (ou du bureau d'admission) de l'établissement d'enseignement supérieur que vous fréquenteriez au Québec;
- Originaux ou photocopies des preuves de capacité financière;
- Preuve que vous détiendrez une assurance maladie et hospitalisation au Québec pour la première année de validité de votre CAQ pour études et que vous continuerez à disposer des fonds nécessaires pour couvrir l'achat d'une telle assurance pour toute la durée de vos études (Spécificité des étudiants français : le [formulaire SE-401-Q-106](#) suffit : il s'agit du protocole d'entente relatif à la protection sociale des élèves et étudiants et participants à la coopération conclu entre la France et le Québec).

Les documents demandés doivent obligatoirement être en français ou en anglais. Les originaux ou les copies des documents dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent être accompagnés d'une traduction signée et authentifiée par un traducteur professionnel.

Une fois votre demande acceptée, vous recevrez par la poste deux exemplaires du CAQ pour études, à l'adresse de correspondance indiquée dans votre formulaire de demande. Vous devrez transmettre l'exemplaire marqué « Immigration Canada » au Bureau canadien des visas qui étudiera votre demande de permis d'études.

Japon

Informations générales

TYPE DE MOBILITE : Etudes d'une durée de plus de 3 mois (90 jours)

VISA REQUIS : Visa études et COE – Certificate of Eligibility

SITE WEB: <http://www.fr.emb-japan.go.jp/consulaire/visa/etudes.html>

FRAIS : 21€ ou 43€

SERVICES CONSULAIRES EN FRANCE :

Ambassade du Japon en France

7 Avenue Hoche

75008 Paris



Formalités : Visa études et COE

L'Université d'accueil dépose une demande de COE auprès du bureau d'Immigration. Ce dernier est en charge d'émettre et de transmettre le COE à l'établissement japonais qui en a effectué la demande. L'établissement d'accueil japonais se charge de transmettre par voie postale le COE à l'étudiant concerné. L'étudiant doit alors déposer sa demande de visa avec le COE auprès de l'ambassade (services consulaires) du Japon en France.

Les services consulaires japonais délivrent le visa d'entrée au Japon à l'étudiant. Lors de son départ pour le Japon, l'étudiant doit se munir de son visa et du COE.

Important: La présence physique du demandeur de visa lors du dépôt de la demande est obligatoire

Pièces à fournir

- L'**original** du « **Certificate of Eligibility** » (COE) accompagné de sa **photocopie recto-verso**
- Le **passport en cours de validité** (non biométrique accepté)
-  [1 formulaire de demande de visa](#) (Les signatures figurant sur le passeport et le formulaire doivent être uniformes) **AVANT** de compléter le formulaire de demande de visa, nous vous **recommandons vivement** de lire attentivement le modèle explicatif suivant:  [Modèle explicatif](#)
En cas de doute sur la façon de compléter ce formulaire, veuillez laisser libre les champs concernés et vous adresser directement au préposé des visas au moment du dépôt de votre demande.
- Une **photographie d'identité** (de bonne qualité datant de moins de 6 mois) à coller sur le formulaire.
Les photographies d'identité scannées /imprimées via une imprimante ne sont pas acceptées.
Elles doivent laisser apparaître la tête entière : format: 35mm X 45mm (ne pas tenir compte des dimensions mentionnées sur le formulaire)

Taiwan

Informations générales

TYPE DE MOBILITE : Etudes d'une durée de plus de 6 mois (180 jours)

VISA REQUIS : Visa résident

SITE WEB: <http://www.roc-taiwan.org/FR/ct.asp?mp=122&CtNode=551&xItem=259342>

FRAIS : 57€ ou 85,5€ (chèque ou liquide)

SERVICES CONSULAIRES EN FRANCE :

Service Visas/BRTF

78 rue de l'Université

75007 Paris

Formalités : Visa résident

Le visa résident est un visa à entrée simple et a une validité de 3 mois, ce qui signifie qu'à partir de sa date de délivrance, vous disposez d'un délai de 3 mois pour entrer sur le territoire taiwanais. Une fois entré à Taiwan, vous devez demander, dans un délai de 15 jours après votre arrivée, une carte de résident (Alien Resident Certificate, ARC) auprès des services du Bureau National de l'Immigration de Taiwan. L'obtention de votre ARC vous permettra, par la suite et pendant sa période de validité, de sortir et entrer librement à Taiwan.

Pièces à fournir

- **Le formulaire de demande** de visa imprimé et signé
- Le **passport** original
- **2 photos d'identité**
- Une photocopie de votre **lettre d'admission**
- La réservation de **votre billet d'avion**
- Le justificatif de **ressources financières**
- L'original du **formulaire de visite médicale** de deux pages
- Les **frais de visa** (par chèque uniquement, à l'ordre de « BRTF») : Montant à établir selon le type de visa et le délai choisis : 57€ pour un délai de 3 jours ouvrés (5 jours en juillet et août) ou 85.5€ pour un délai de 24H (48 heures en juillet et août)
- La **déclaration de demande d'envoi** (pdf檔案)(à télécharger, imprimer et signer)
- Pour la réexpédition de votre passeport/visa : Une **enveloppe prépayée Chronopost** ou **une enveloppe affranchie au tarif recommandé avec A/R** (50 grammes) accompagnée d'un bordereau de recommandé avec le nom et l'adresse du destinataire LISIBLEMENT complétés.